



Compte – rendu du CSA A du 14 octobre 2025

Ce CSAA abordait :

- le bilan de rentrée (constat de rentrée des effectifs élèves du 1^{er} et 2nd degré)
- le bilan de l'affectation des élèves et de parcours Sup
- les bilans de la préparation de rentrée des personnels (filères administrative / enseignante, éducation, orientation / médico-sociale / technique)

Bien d'autres sujets évoqués, notamment :

- Les Projets dans notre Académie (25 réseaux pédagogiques, « assises de l'école inclusive », Projet cité scolaire Kérichen)
- L'avenir des INSPE
- Le contrôle des établissements privés
- La communication rectorale pour la mise en place de la PSC
- Les AESH et AED (rémunération, mise en conformité).

Déclaration de l'UNSA Éducation (cliquez [ici](#) pour la lire entièrement) :

Deux ans ont passé depuis que Dominique Bernard a été assassiné à Arras, pour ce qu'il incarnait, pour ce qu'il était : un professeur, un homme de culture, un républicain convaincu que le savoir, la culture et la raison émancipent autant qu'elles protègent. Comme Samuel Paty avant lui, il a payé de sa vie cette mission : faire vivre la liberté, transmettre les valeurs de la République, former des esprits libres et éclairés.

À l'heure où nous commémorons les 120 ans de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, nous mesurons combien la laïcité demeure un pilier fondamental de notre démocratie, de notre République. Elle permet à l'École d'être ce lieu unique où chaque élève apprend à penser par lui-même sans pression, sans approche dogmatique, en toute liberté.

Mais nos valeurs républicaines ne vivent que si nous les faisons vivre chaque jour, dans les classes de nos écoles, collèges, lycées.

La laïcité est notre arme de paix ; une démarche universaliste de lutte contre les replis identitaires, contre la haine, contre l'obscurantisme religieux.

Le combat de Dominique Bernard et de Samuel Paty est aussi le nôtre, celui d'une École publique qui éduque à la raison, à la tolérance et à la fraternité.

L'UNSA Éducation et ses 23 syndicats rendent hommage à leur mémoire et réaffirment avec force leur engagement pour une École libre, laïque et républicaine.

Parce que transmettre ces valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, c'est résister.

Parce qu'enseigner, c'est croire en l'Homme et au progrès.

Parce que promouvoir la laïcité, c'est défendre la liberté.

Rectrice : Depuis mon arrivée, j'ai pu découvrir le fonctionnement de notre académie, rencontrer toutes les catégories de personnels. Scolairement, ce qui caractérise la Bretagne, c'est la grande réussite scolaire et la coexistence des 2 réseaux publics et privés. Après, quand on regarde de plus près, on se rend compte qu'effectivement il y a des sujets d'inégalités de réussite, des inégalités sociales. Même si la Bretagne est plus riche et a un taux de chômage plus faible qu'au plan national, il y a des zones en difficulté, que ce soit socialement ou économiquement. C'est pour cela que la première chose qui m'a frappée, c'est peut-être les inégalités dans les parcours, encore une fois sociales, territoriales. C'est pour cela que le premier projet du comité de direction de notre Académie (rectrice, DASEN de chaque département, secrétaire générale) a été de repenser :

- Découpage territorial académique (projet coordonné par Mme Moalic, DASEN 29)

Mise en place des 25 réseaux pédagogiques construits sur la base du flux des élèves (référence aux aires-parcours de la DEP qui regardent comment les élèves se déplacent du lieu d'habitation, en passant par l'école, le collège et jusqu'au lycée). Ces réseaux pédagogiques auront pour co-pilotes les chefs d'établissement, IEN et IA IPR mais concerneront toute la communauté éducative. Le but est de lancer un diagnostic et d'entamer un travail inter catégoriel et inter degré sur une problématique commune. Pour le pilotage académique et départemental, il pourrait concerner des problématiques RH, la mise en place de politiques, de réformes, partager des ambitions. Des ajustements seront possibles sur ce découpage d'ici 2-3 ans.

- Mise en place des « Assises de l'École Inclusive » (projet coordonné par M. Fabre, DASEN 22)

La première réunion est fixée le 5 novembre. Nous sommes tous extrêmement conscients de la difficulté dans laquelle se trouvent les personnels avec l'accueil des EBEP depuis un certain moment. Difficultés dans la gestion de classe et plus généralement dans le métier lui-même d'enseignement. Il y a la promesse menée par la loi, que l'on doit tenir vis-à-vis de sa famille, vis-à-vis de ces enfants, de les accueillir à l'école. Dans un premier temps, on n'a pas mesuré tout ce que cela impliquait et surtout la masse d'élèves en difficulté. La seule approche a été celle de l'aide humaine, mais elle n'est pas suffisante. Les PAS pourront être une réponse. Mais il faudra une vraie réflexion, l'école ne peut pas tout régler. Il faut donc « tout mettre sur la table », travailler en lien avec d'autres services de l'état, en particulier le médico-social, pour trouver des voies et des moyens. De toute façon c'est un sujet qui remonte de tous les recteurs, de toutes les organisations syndicales. Donc je pense que c'est le sujet majeur pour l'école demain. Comment répondre à cette promesse sans mettre l'école et ses personnels en danger ?

Le 5 novembre sera l'occasion d'amorcer une véritable dynamique au niveau académique. On va ensuite travailler sur les différents chantiers que l'on partagera collectivement, dans ce sens-là. Ce premier échange servira à définir les thèmes de travail. L'un d'entre eux sera l'énorme besoin d'accompagnement et de formation.

UNSA : Je voulais aussi signaler, j'y tiens, que lorsque je parle des enfants qui ont des troubles du comportement, il n'y a pas que des enfants handicapés dans des structures inadaptées à leurs besoins, il y en a d'autres, notamment des très jeunes. J'alerte souvent sur ces élèves en maternelle, parfois très violents, qui sont peut-être une des problématiques majeures actuellement dans nos écoles. Je tenais à faire la nuance, elle est importante.

Pour ce qui concerne les formations sur ce sujet, cela fait de nombreuses années que nous réclamons des formations connectées à la réalité de nos classes... C'est d'ailleurs ce qu'ont dit majoritairement les collègues interrogés par les services académiques de formation... Les

formations en constellation imposées ont été bien évidemment citées, la rectrice a indiqué qu'il y était tout à fait possible de former à la gestion des EBEP.

Projet de Campus Kerichen

Dans ces différents établissements brestois, il y a des aberrations d'organisation, des choses bizarres où des établissements du public se concurrencent entre eux. Dans le cadre de l'évolution des réseaux (voir ci-dessus), dans le cadre d'une baisse démographique annoncée, je souhaite que les établissements rationalisent l'offre de formation, qu'ils soient plus visibles. Il faut faire vite car si on consulte pendant des années, le privé nous aura devancé. Donc, moi je trouve que c'est un endroit qui doit être restructuré. On a développé l'occasion de réfléchir à un projet intelligent. J'ai nommé effectivement un chef de projet qui est un personnel de direction en délégation.

IA 29 : Il a rencontré ce matin l'ensemble des cadres. L'idée ne part pas d'une baisse démographique. Vous connaissez l'histoire bien mieux que moi, ça fait des années qu'on parle, qu'on essaie d'avoir un regard cohérent sur ce territoire-là. Et on a en tout cas bien conscience qu'il réussit très bien. L'objectif n'est pas, comme vous l'avez dit, de supprimer les postes. Il est de construire avec les acteurs du terrain un projet ambitieux, qui soit compétitif, sans oublier la réalité du privé en face. Projet qui soit lisible pour les élèves et pour les familles, parce qu'aujourd'hui ça ne l'est pas, et qui soit ancré sur le territoire qui est juste magnifique avec la proximité de la mer, avec le nombre de partenaires en lien avec la mer, avec le campus métier des qualifications des industries de la mer. Enfin, il y a un sujet d'ambition et de lisibilité qui est extrêmement intéressant. Et si nous on n'y va pas, si nous, l'Éducation nationale, on ne propose pas quelque chose, le risque que l'on prend, c'est que la région, à un moment donné, pour des raisons de baisse démographique « taille dans le vif ».

Ça n'existe pas d'ailleurs sur le territoire de l'hexagone, le fait que Madame la rectrice ait dédié un emploi à temps plein d'un chef d'établissement qui va aider les acteurs locaux à construire ce projet.

L'avenir des INSPE en Bretagne

Rectrice : la structure ne m'appartient pas, il y en a un qui est rattaché à Brest avec plusieurs sites. Les sites appartiennent à l'Université, ce sera donc en CA de l'Université que cela sera vu avec les OS. Rentrent en Master MEF uniquement des lauréats, il y aura donc une baisse drastique des effectifs en master MEF. Il n'est donc pas nécessaire de conserver deux sites dans le Finistère. Le site de Quimper va fermer, mais pas Vannes. On a souhaité avec l'Université conserver un site par département, ce n'est pas le moment d'éloigner les stagiaires de leur lieu de stage. La licence, elle, n'est pas forcément portée par l'INSPE. Les PPPE s'appuyaient sur des licences pas prévues à l'INSPE. Au départ les GT ministériels sur les licences prévoyaient qu'aucun INSPE ne soit concerné par la licence. Aujourd'hui 25% des INSPE ne sont pas concernés. Les 4 universités bretonnes, comme toutes les autres, ont reçu la proposition de licence, seule l'UBO a accepté, dans un premier temps, avec un seul site : BREST. J'ai alors dit que cela n'était pas possible qu'il n'y ait que Brest pour les LPE, avec une capacité d'accueil limitée à 60% des lauréats concours. On arrive à 100 étudiants en licence LPE mais pas par une seule voie d'accès. Toutes les universités (sauf le 22) souhaitaient mettre en place des modules de formation pour le concours. N'importe quelle licence est éligible au concours L3 avec des modules complémentaires au concours. Deux sites : UBO contrainte de passer par l'INSPE, il n'y a pas de site de formation à RENNES, portage de la LPE à l'INSPE.

Confusion entre Master et licence. On contribue au modèle économique (financement de postes). Pourquoi 20 à Saint-Brieuc ? C'est expérimental parce qu'il n'y a pas de licence qui propose de module de formation.

Je suis rectrice, je défends le service public, les LPE privés seront contingentées, je ne sais pas où la licence LPE privée va être implantée. C'est une bonne nouvelle pour les INSPE qui restent. Après l'échange de 3h à Vannes, ce qui est paru n'est pas ce qui a été dit.

Bilan de rentrée (constat de rentrée des effectifs élèves du 1^{er} et 2nd degré)

UNSA : Difficile d'avoir une vision globale puisque nous n'avons pas les chiffres du privé qui seront transmis lors du CAEN.

1^{er} degré : La baisse des effectifs est supérieure aux prévisions, cela touche à la fois l'élémentaire et le préélémentaire. L'écart le plus important entre les prévisions et le constat concerne le Morbihan (- 689 élèves de moins que les prévisions).

Explications ? Outre la démographie, il y a aussi les flux migratoires. -2,5% de baisse des effectifs dans le public mais aussi dans le privé.

2nd degré : -987 élèves (meilleure que ce qui était attendu). Il y a une baisse plus importante en collège (6^e) avec des passages public/privé et cela s'inverse au profit des lycées publics (passage en seconde). Chaque année 18 000 élèves changent de réseau (mouvement dans les 2 sens). Le solde est toujours favorable au privé (1200 élèves), 800 cette année.

UNSA : Y a-t-il un effet de l'instruction en famille ?

IA 29 : Dans notre département, 400 élèves sont revenus vers le public. Depuis le changement de loi, l'IEF est sur autorisation (et plus sur dérogation) et cela a entraîné une diminution de la scolarisation à domicile.

IA 35 (sur le nombre de places en ULIS) : IL y a suffisamment de places globalement, le problème est de maintenir des places en zones rurales isolées.

UNSA : Notre académie est contrastée au niveau du territoire, y a-t-il un flux de population concentré dans les grosses villes, sur Rennes et Brest par exemple.

IA 29 : Nous avons travaillé l'an dernier sur les territoires, pour les effectifs du 2nd degré, il y a une baisse démographique partout, que ce soit en urbain ou rural.

IA 35 : Cela augmente sur Rennes, cela diminue sur Fougères et Redon.

IA 22 : travail avec chefs d'établissement sur la question de l'orientation +1 point en LGT (%LP) ce qui fait 120 – 150 élèves.

Bilan de l'affectation des élèves et de parcours Sup

Écarts demande/décision en CAP ; orientation "choisie" vs "habituelle"; actions réduisant les non affectés en voie pro (création de places, surbooking prudent, sécurisation mi-juin pour repérer les élèves sans affectation, date unique d'inscription reculée).

Le taux de satisfaction en voie pro augmente (plus de places, moins de candidats ?).

Voie technologique : contrastes et écarts très important en STMG, STI2D (baisse continue malgré la volonté de porter cette série), STL, ST2S; refus observés dans le public en ST2S.

Parcoursup : 90% propositions intermédiaires, 95% en fin ; 40% des bacheliers technologiques sont admis en BTS.

Parcoursup : besoin de différencier public/et privé hors contrat dans l'offre proposée.

Rectrice : Un projet de loi sur le supérieur, pour le privé, est en cours, la plupart sont des apprentissages légitimes à contrôler. Ce sera plus clair.

Bac pro : baisse des vœux en apprentissage et difficultés d'accès au BTS.

UNSA : Quel est le devenir des candidats de la voie pro sans solutions ?

Rectrice : Ce sont souvent ceux qui n'ont pas eu d'avis positif pour le BTS, mais ce n'est pas dramatique, il faut que ces jeunes s'insèrent, tous n'iront pas vers le supérieur. Il faut valoriser l'insertion directe et la formation tout au long de la vie.

Personnels

Quelques infos : création d'une cellule de mobilité. Le détachement exceptionnel 1^{er} degré 2nd degré n'a eu lieu qu'en lettres. Et pas en maths (pas de besoin).

1^{er} degré :

Le nombre très important de postes psy vacants nous a interpellés. Et ce n'est pas fini puisqu'on nous a confirmé que les conseillers techniques sur la santé mentale sont effectivement des postes de psy EN, plutôt EDA que EDO.

UNSA :

- **Nous demandons toujours que la liste complémentaire soit épuisée et que les derniers candidats soient recrutés.**
- **Interrogation très précise sur le calibrage des stagiaires PE comparativement au nombre de PE dans chacun des départements : les Côtes d'Armor ont 20% de l'ensemble des stagiaires PE, comparativement au Finistère qui en a 18. Or, en nombre de personnels, c'est pas du tout les mêmes calibrages.**
- **Difficultés pour nos collègues du premier degré d'obtenir des temps partiels, c'est parfois loin d'être simple.**
-
- **Mouvement POP : cela crée des insatisfactions, notamment chez les titulaires bilingues au niveau de la possibilité d'obtenir un poste.**
- **Mouvement interdépartemental, même si c'est national, c'est toujours aussi catastrophique pour pouvoir entrer dans les différents départements bretons. Le taux de satisfaction est inférieur à 5% dans trois départements et inférieur à 3% dans le Finistère. Avec parfois des situations familiales compliquées, très compliquées et aussi des gens qui démissionnent ou qui reviennent comme contractuels. Le fait de bloquer les possibilités d'entrer à l'obtention de l'exeat dans leur département les condamne à être bloqués quasi définitivement dans leur département d'origine.**
- **Pour les Côtes d'Armor, pourquoi autant, comparativement au nombre d'enseignants, de recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré ?**
- **Légère augmentation des remplaçants dans le premier degré. C'est bien et c'est important en lien avec ce que l'on vous dit régulièrement sur la gestion de classe avec des élèves qui ont des troubles du comportement. C'est d'autant plus important d'avoir des viviers de remplaçants.**

IA 29 : On ne rentre pas dans le 29 puisqu'on ne sort pas du 29, sauf à la retraite. Par ailleurs c'est un département qui connaît une baisse démographique forte. Je vous confirme que ça ne s'arrangera pas nécessairement.

RH : Les 5 derniers sur la liste complémentaire vont être recrutés (4 à temps plein, un à mi-temps).

Calibrage de l'affectation des stagiaires : Nous calibrons l'affectation des stagiaires pour prendre en compte effectivement toutes les données que nous avons d'un point de vue démographique, à la fois les départs à la retraite, à la fois la pression à la mobilité pour ne pas bloquer complètement le mouvement. Ce n'est donc pas proportionnel au nombre d'enseignants, c'est la raison pour laquelle le Finistère accueille le moins de stagiaires. Pour ce qui concerne les temps partiels, on a quand même des réflexions partagées sur la manière dont on voit des temps partiels.

Quel combat c'est parfois, notamment dans les Côtes d'Armor...

Les conseillers techniques sur la santé mentale sont effectivement des postes de psy EN, plutôt EDA que EDO.

UNSA : Postes POP pour l'ASH, vous mettez huit candidats maximums qui sont reçus par poste. Nous voudrions savoir comment ils ont été sélectionnés ? Autre question : s'il y a quelqu'un qui est arrivé par un mouvement POP dans une école, que se passe-t-il en cas de fermeture de classe ?

2nd degré :

Une autre organisation syndicale a indiqué que le taux de mutation reste très insuffisant. On est à 33% de taux de mutation dont les participants obligatoires. Ce qui fait moins de 20 % en réel. Parmi les obligatoires, 50 ont été nommés en extension (+20% par rapport à l'an dernier). 12% des obligatoires ont été nommés hors de leurs vœux et pour la plupart des cas, en dehors du département qu'ils visaient. Au vu du nombre de demandes reçues et des situations parfois compliquées il y a besoin d'avoir plus de réponses.

DPE : Pourquoi plus de TZR affectés sur plusieurs établissements que les contractuels ? Principalement parce que les contractuels peuvent refuser.

UNSA : Plus de sortants que d'entrants dans le mouvement inter. Est-ce que c'est inhabituel ? Non c'est toujours comme ça.

- **Renouvellement des stagiaires, est-ce qu'il s'agissait d'une période de stage trop courte due à des absences ou à un problème pédagogique?** Il n'y a pas d'anomalies dans le processus de titularisation.

- **Nous avons eu des retours sur trois cas d'établissement dans lesquels la majorité des TZR n'ont pas été maintenus malgré la volonté de tous. Nous voudrions savoir si l'avis du chef d'établissement est l'unique ou au moins le plus important dans la décision de non-renouvellement d'un contractuel.**

RH : « Si toutes les planètes sont alignées », on maintient le TZR, néanmoins, si le BMP passe de 18h à 15h, on n'affecte pas un TZR à temps plein sur un BMP qui n'est que de 15h. Si on peut, on le fait et si on ne peut pas, on ne va pas suivre l'avis de ce chef d'établissement.

UNSA : Alors dernière remarque, dernière question, c'est vrai que ça vous a été régulièrement porté par l'Unsa Éducation lors des rencontres dans le cadre du dialogue social académique. Certains collègues ont du mal à joindre les services, ça leur arrive d'avoir beaucoup de mal à joindre la DPE. Et quand ils y arrivent, les réponses peuvent être maladroites, voire abruptes, notamment pour les TZR et les contractuels. L'inverse peut être vrai, et nous le rappelons aux collègues en leur rappelant d'être correct lorsqu'ils appellent les services. Nous redisons que parfois les réponses peuvent être particulièrement abruptes.

RH : C'est un sujet qui a été porté récemment avec les responsables de la DPE. Nous envisageons une formation à destination de l'ensemble de nos agents de la DPE, notamment sur la communication. Mais comme vous le dites, il y a parfois beaucoup d'appels et puis il peut y avoir parfois une forme d'agressivité qui appelle l'agressivité qui n'est pas professionnelle. Nous travaillons ce sujet, on va proposer aussi une cellule pour les appels, il y en a énormément pour la DPE qui est chargée aussi de recruter nos contractuels. On a une solidarité interne. Notamment les collègues du secrétariat général et d'autres services de la RH.

Médecine Scolaire : difficulté de recrutement de médecins scolaire, notamment dans les Côtes d'Armor.

AESH - AED

Versement de la prime REP après l'arrêt du Conseil d'Etat ? Oui, cette indemnité REP sera versée aux AED et AESH en poste entre 2015 et 2022.

Jours de fractionnement : Nous sommes en attente collectivement de la décision ministérielle.

Guide d'académie de la question des AESH : Il y a bien la finalisation d'un guide académique qui évoque un certain nombre d'éléments du cadre réglementaire. Effectivement, on peut tout à fait le partager en amont d'une diffusion.

Temps méridien : On a demandé l'accord pour modifier les contrats, parce que ce sont des modifications de contrats, donc c'est un processus qui est en cours.

Expérimentation formation initiale demandeurs d'emploi pour devenir AESH par Canopé, fait par France Travail dans le 35, ce sera étendu aux autres départements. 25 personnes formées en amont, 24 sont restées en poste.

Recrutement des AESH

RH & RH adjoint : Est-ce qu'il y aura des budgets supplémentaires pour pouvoir répondre à tous les besoins ? Ce sont des questions qui se posent. Des webinaires et des rendez-vous ont été organisés, ça ne changeait pas l'affectation des AESH. Ça changeait le périmètre du PIAL dans le contrat parce que le contrat est attaché à un PIAL. Les agents ne changeaient pas d'affectation avec cet accord. On était autour de 1360 et effectivement 25 agents ont refusé le changement. Sans rentrer dans le détail, il y avait peut-être des situations de collègues qui ne travaillaient plus depuis plusieurs mois et qui ont pu ainsi être privés involontairement d'emploi et donc de pouvoir bénéficier des AME plutôt que d'être démissionnaires. Nous n'avons pas d'intérêt à les nommer à 50km. L'Académie dispose actuellement de moyens pour recruter des AESH mais nous sommes plutôt dans des difficultés de vivier depuis le mois d'août.

Revalorisation des AED ?

SG : au vu du contexte actuel c'est peu probable.

Contrôle des établissements privés

Les contrôles, administratifs et de sécurité, se portent sur les moyens humains et financiers, sur le volet pédagogique, sur le contrôle de la vie scolaire et évidemment sur le respect de la liberté de conscience. La trajectoire jusqu'à 2027 nous fixe des objectifs de contrôle : nous devons avoir contrôlé 332 écoles et 101 établissements. Sur l'année scolaire passée, nous avons réalisé 72 contrôles d'écoles et 27 contrôles d'établissements du 2nd degré.

L'Équipe des référents académiques pour ce contrôle est constituée d'IEN 1^{er} D et 2nd D. Au rectorat, nous allons regrouper à la fois la RH et la dimension allocation moyen suivi des contrats, la dimension contrôle des établissements, le contrôle d'instruction en famille. Jusqu'à présent l'EVARS n'était pas en vigueur au moment des contrôles, donc c'est évidemment un point qui fait l'objet d'un regard attentif et notamment l'utilisation, le recours aux associations sur ce thème-là, avec l'État.

PSC et plan de communication du rectorat

Un message vient de partir ce jour avec en lien une plateforme de simulation des cotisations.

Il y aura nécessité d'utiliser la messagerie professionnelle et si on n'y répond pas il y aura affiliation d'office (mais elle sera limitée aux personnels et ne concernera pas les ayants droit).

Un plan de communication, complémentaire à celui de la MGEN, est prévu avec des rappels avant les vacances, des capsules vidéo, des réunions possibles. Mais du fait du timing, il est

possible qu'il y ait des mels qui arrivent durant les vacances de Noël.

Robin Maillot

Représentant de l'UNSA Éducation Bretagne au Comité Social d'Administration Académique